

**Centre d'étude
et de coopération internationale**
**États financiers consolidés
au 31 mars 2026**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution de l'actif net consolidée	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Situation financière consolidée	8
Notes complémentaires	9 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux membres du conseil d'administration de
Centre d'étude et de coopération internationale

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2026 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 18 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

Centre d'étude et de coopération internationale

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Produits		
Apports, en espèces (note 10)		
Affaires mondiales Canada – partenariat	6 244 297	5 391 700
Affaires mondiales Canada – bilatéraux et autres	17 279 004	18 555 082
Autres bailleurs de fonds	15 635 843	12 768 778
Dons	1 193 223	1 037 863
	<u>40 352 367</u>	<u>37 753 423</u>
Autres produits		
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	6 318 112	5 342 781
Autres	602 401	692 360
	<u>47 272 880</u>	<u>43 788 564</u>
Charges		
Programmes	36 549 465	33 642 160
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	6 318 112	5 342 781
Développement des programmes	458 056	653 172
Administration	3 238 367	3 399 167
Collecte de fonds	273 340	325 535
Intérêts sur la dette à long terme	80 577	112 046
Amortissement des immobilisations corporelles	251 651	229 565
Amortissement des actifs incorporels	41 764	17 109
	<u>47 211 332</u>	<u>43 721 535</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant investissements stratégiques	61 548	67 029
Investissements stratégiques	390 872	154 977
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u><u>(329 324)</u></u>	<u><u>(87 948)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026			2025
	Reçu à titre de dotations (note 6)	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 191 332	4 254 730	2 762 510	8 208 572
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(290 239) (a)	(39 085)	(329 324)
Acquisition d'immobilisations corporelles		149 977	(149 977)	
Acquisition d'actifs incorporels		126 897	(126 897)	
Remboursements d'emprunts à long terme		166 729	(166 729)	
Dons reçus à titre de dotations	4 465			4 465
Gain de change afférent aux éléments d'actif net reçus à titre de dotations	(19 359)			(19 359)
Solde à la fin	1 176 438	4 408 094	2 279 822	7 864 354
				8 208 572

- (a) Ce montant comprend l'amortissement des immobilisations corporelles de 251 651 \$ et des actifs incorporels de 41 764 \$ moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 3 176 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(329 324)	(87 948)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	251 651	229 565
Amortissement des actifs incorporels	41 764	17 109
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 176)	(3 175)
	(39 085)	155 551
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	4 451 829	(5 714 619)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	4 412 744	(5 559 068)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(149 977)	(94 304)
Acquisition d'actifs incorporels	(126 897)	(200 389)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(276 874)	(294 693)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dons reçus à titre de dotations	4 465	6 001
Remboursements d'emprunts à long terme	(166 729)	(160 593)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(162 264)	(154 592)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 973 606	(6 008 353)
Encaisse au début	12 436 946	18 445 299
Encaisse à la fin	16 410 552	12 436 946

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Situation financière consolidée

au 31 mars 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	16 410 552	12 436 946
Comptes clients et autres créances (note 5)	7 024 437	6 660 259
Avances à des partenaires	1 476 627	465 460
Frais payés d'avance	331 880	420 457
	25 243 496	19 983 122
Long terme		
Encaisse réservée (note 6)	893 082	912 441
Immobilisations corporelles (note 7)	5 510 145	5 611 819
Actifs incorporels (note 8)	350 969	265 836
	31 997 692	26 773 218
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 193 671	1 677 822
Sommes à remettre à l'État	28 518	9 642
Apports reportés (note 10)	20 458 129	15 254 257
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	767 996	166 991
	23 448 314	17 108 712
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	55 039	58 215
Dette à long terme (note 12)	629 985	1 397 719
	24 133 338	18 564 646
ACTIF NET		
Reçu à titre de dotations	1 176 438	1 191 332
Investi en immobilisations	4 408 094	4 254 730
Non affecté	2 279 822	2 762 510
	7 864 354	8 208 572
	31 997 692	26 773 218

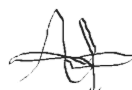
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Administrateur

Marie-Claire Dumas, présidente



Administrateur

Ekué Séssi Afanou, trésorier

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Il est un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et il est exempté d'impôts.

L'organisme participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés seulement et de comptabiliser les participations dans les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ces états financiers consolidés incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif ainsi que la quote-part des produits et des charges des coentreprises dans lesquelles l'organisme détient une participation.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Apports de biens et de services

L'organisme a choisi de constater les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les biens ou les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et que celui-ci aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre de dotations, incluant les gains et les pertes de change afférents, et sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de location

L'organisme constate ses produits de location, selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté, s'il y a lieu, à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière consolidée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des opérations étrangères

L'organisme comptabilise ses charges selon les pratiques comptables suivantes :

- Les achats d'immobilisations corporelles pour les activités d'outre-mer sont imputés comme charges de fonctionnement, à l'exception des immobilisations corporelles des directions régionales, qui sont capitalisées;
- La plupart des gains et des pertes afférents aux variations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Mobilier, équipement et matériel roulant	5 ans
Équipement informatique et réseautique	4 à 10 ans
Logiciels	7 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'organisme en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur, ou de son exploitation normale. L'organisme comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût de l'immobilisation corporelle concernée et sont amortis selon la méthode linéaire à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'organisme n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

Avances à des partenaires

Dans le cadre des activités de développement économique, social et culturel, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre d'avances à des partenaires. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés.

Conversion des devises

L'organisme considère ses bureaux comme étant des établissements intégrés œuvrant à l'international et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière consolidée. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière consolidée. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Autres produits		
Location	566 365	539 753
Perte (gain) de change		
Programmes	51 890	(188 898)
Administration	23 707	(277 035)

4 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES

Les contributions sous forme de services rendus par des volontaires représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé dans l'entente signée avec Affaires mondiales Canada pour le Programme de coopération volontaire. Le montant précisé dans l'entente est compris entre 200 \$ et 540 \$ par jour et par personne.

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – bailleurs de fonds (a)	6 954 556	6 551 200
Autres créances	69 881	109 059
	<u>7 024 437</u>	<u>6 660 259</u>

(a) Au 31 mars 2026, un bailleur de fonds représente 41 % du total des apports à recevoir (32 % au 31 mars 2025).

6 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS

L'actif net reçu à titre de dotations est composé des éléments suivants :

- Un montant de 4 305 \$ (4 305 \$ au 31 mars 2025) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le fonds Pelletier. Les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- Un montant de 279 051 \$ (274 586 \$ au 31 mars 2025) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le fonds Jean Bouchard. Les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

6 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS (suite)

- Un montant de 893 082 \$ (912 441 \$ au 31 mars 2025) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts. Les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques, et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandation du comité de crédit de la fiducie, l'organisme pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives. Les actifs relatifs à ces sommes reçues à titre de dotations sont présentés à l'état de la situation financière consolidée dans la section de l'actif à long terme.

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025
		Valeur	Valeur
	Coût	comptable	comptable
		nette	nette
	\$	\$	\$
Terrain	869 445	869 445	869 445
Bâtiments	6 790 064	4 394 758	4 503 640
Mobilier et équipement	361 185	22 308	37 238
Équipement informatique et réseautique	642 333	112 377	128 786
Matériel roulant	930 422	111 257	72 710
Améliorations locatives	70 541		
	9 663 990	5 510 145	5 611 819

8 - ACTIFS INCORPORELS

	2026		2025
		Valeur	Valeur
	Coût	comptable	comptable
		nette	nette
	\$	\$	\$
Logiciels	663 734	350 969	265 836

9 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ ou son équivalent en dollars américains, qui porte intérêt au taux préférentiel de la Fédération des caisses Desjardins du Québec plus 0,5 % (4,95 % ou 7,75 % si utilisée en dollars américains; 5,45 % ou 8,5 % si utilisée en dollars américains au 31 mars 2025). Un montant de 200 000 \$ est disponible pour l'émission de lettres de garantie. Au 31 mars 2026, aucune lettre de garantie n'a été émise.

De plus, l'organisme bénéficie d'une facilité de crédit sous forme de lettres de garantie pour un montant maximum de 3 400 000 \$. Au 31 mars 2026, une lettre de garantie de 818 700 \$ a été émise en faveur d'un bailleur de fonds en Haïti.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

9 - EMPRUNTS BANCAIRES (suite)

Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 3 000 000 \$ sur l'universalité des créances et sur des bâtiments d'une valeur comptable nette de 5 264 203 \$.

En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives.

10 - APPORTS REPORTÉS

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	<u>15 254 257</u>	<u>17 901 807</u>
Montants encaissés au cours de l'exercice	32 050 483	32 987 777
Apports à recevoir au début	<u>6 551 200</u>	<u>(4 433 104)</u>
	<u>38 601 683</u>	<u>28 554 673</u>
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	40 352 367	37 753 423
Apports à recevoir à la fin	<u>(6 954 556)</u>	<u>(6 551 200)</u>
	<u>33 397 811</u>	<u>31 202 223</u>
Solde à la fin	<u><u>20 458 129</u></u>	<u><u>15 254 257</u></u>

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	58 215	61 390
Amortissement	3 176	3 175
Solde à la fin	<u><u>55 039</u></u>	<u><u>58 215</u></u>

12 - DETTE À LONG TERME

	2026	2025
	\$	\$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 590 684 \$ au 31 mars 2026, remboursable par versements mensuels de 5 174 \$ plus les intérêts de 5,5 % (5,5 % au 31 mars 2025), échéant en février 2027	667 544	729 558
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 121 250 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 590 684 \$ au 31 mars 2026, remboursable par versements mensuels de 3 947 \$ plus les intérêts de 5,5 % (5,5 % au 31 mars 2025), échéant en janvier 2027	39 473	86 841

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

12 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 000 000 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 590 684 \$ au 31 mars 2026, remboursable par versements mensuels de 7 974 \$ incluant des intérêts de 5,23 % (5,23 % au 31 mars 2025), échéant en avril 2027	<u>690 964</u>	748 311
	<u>1 397 981</u>	1 564 710
Tranche échéant à moins de un an	<u>767 996</u>	166 991
	<u><u>629 985</u></u>	<u><u>1 397 719</u></u>

Les remboursements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2027	767 996
2028	<u>629 985</u>
	<u><u>1 397 981</u></u>

13 - RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme participe à un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés. Il y contribue à parts égales avec les employés. La contribution de l'organisme est cependant limitée à 5 % des salaires bruts des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice s'élèvent à 256 232 \$ (252 333 \$ en 2025).

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les avances à des partenaires, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de change

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux variations de celles-ci.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

14 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2026, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des avances à des partenaires, de l'encaisse réservée ainsi que des comptes fournisseurs et charges à payer libellés dans les devises suivantes :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Encaisse		
Dollars américains	2 742 586	2 079 751
Francs CFA	928 132	1 127 550
Gourdes haïtiennes	753 753	1 589 659
Francs guinéens	570 684	367 428
Autres devises	623 211	426 313
Comptes clients et autres créances		
Dollars américains	3 663 063	2 467 128
Francs CFA	81 282	24 219
Gourdes haïtiennes	1 907 424	1 995 779
Francs guinéens	60	140 944
Autres devises	—	202 092
Avances à des partenaires		
Dollars américains	87 431	68 270
Francs CFA	317 331	133 859
Gourdes haïtiennes	238 197	91 191
Francs guinéens	—	113 617
Autres devises	269 323	—
Encaisse réservée		
Quetzals guatémaltèques	893 082	912 441
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Dollars américains	446 630	106 025
Francs CFA	354 840	185 828
Gourdes haïtiennes	344 809	697 296
Francs guinéens	62 320	65 373
Autres devises	6 551	31 023

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement au passif financier portant intérêt à taux fixe.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

15 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location et d'ententes avec des fournisseurs de services échéant jusqu'en octobre 2029, à verser une somme de 178 372 \$ pour de l'équipement de bureau, d'un logiciel et des services d'entretien. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 136 348 \$ en 2027, à 33 715 \$ en 2028, à 6 397 \$ en 2029 et à 1 912 \$ en 2030.

16 - ÉVENTUALITÉS

L'organisme a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Pour les bailleurs de fonds, ces ententes rendent l'organisme responsable de manière conjointe et solidaire de la réalisation de ces projets avec ces autres organisations. Au 31 mars 2026, les ententes signées totalisent 129 142 365 \$ (123 301 514 \$ au 31 mars 2025) et viennent à échéance jusqu'en septembre 2030. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.